

Public : tous les membres du Conseil et des comités. Accès : menu **Échanges** (fils par organe) et fiche de séance → **Espace d'échange** (fil de séance).

L'espace d'échange fournit des **fils de discussion confidentiels**, rattachés soit à une **séance**, soit à un **organe** (CA, comités), dans le respect du cloisonnement entre organes.

1. Confidentialité

Un fil n'est accessible qu'aux **membres de l'organe** concerné (mandat actif), ainsi qu'au **Secrétariat** et au **Super-Administrateur**. Un membre d'un comité ne voit jamais les fils d'un autre organe : toute tentative d'accès non autorisé est refusée (erreur 403).

2. Discuter sur une séance

Depuis la **fiche de séance** → **Espace d'échange** :

- Le fil affiche les messages par ordre chronologique (auteur, date, contenu).
- **Publier** : saisir un message et valider.

3. Discuter sur un organe

Menu **Échanges** : la page liste les **organes auxquels vous avez accès**. Cliquer **Ouvrir le fil** pour rejoindre la discussion permanente de cet organe, indépendante des séances.

4. Supprimer un message

Chaque message dispose d'un lien **Supprimer**, visible et utilisable uniquement par son **auteur**. Personne d'autre ne peut supprimer le message d'un tiers.

5. Traçabilité

Les publications et suppressions sont enregistrées dans la **piste d'audit** (Administration → Journal d'audit).

6. Limites de cette version

Discussion à plat (pas de réponses imbriquées), sans pièces jointes, sans édition de message, sans mentions ni notifications. Ces évolutions figurent à la feuille de route.